

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA LOIRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200630-20250925-2025-075-CC-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 03/10/2025

Publication : 06/10/2025

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
30	24	30
Date de la convocation		
19/09/2025		
Date d'affichage		
19/09/2025		

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

du Conseil de la COMMUNAUTE DE
COMMUNES du

"PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE"

Séance du **Jeudi 25 Septembre 2025 (20h)**

À SAINT-SYMPHORIEN DE LAY

L'an deux mil vingt cinq

et le vingt-cinq septembre à vingt heures

Le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CAPITAN, Président.

Etaient présents : JUSSELME Jean-Paul (Chirassimont), CAPITAN Jean-Paul (Cordelle), LIEVRE Céline (Croizet/Gand), NEYRAND Jean-François (Fourneaux), GIRAUD Jean-Marc (Lay), FOURNEL Béatrice (Machézal), DAVID Blandine, DOTTO Luc, ROFFAT Hubert (Neulise), BRUN Charles, (Pradines), DAUVERGNE Jean-François, LAIADI Benabdallah (Regny), GIRARDIN Jean-Michel, REULIER Serge (St Cyr de Favières), COQUARD Romain, GRIVOT Vincent (St Just la Pendue), PERRIN Gérald (St Priest la Roche) DADOLLE Aurélien, GEAY Dominique, MARTEIL Frédéric, PIZAY Séverine (St Symphorien de Lay), CRIONAY Timothée (St Victor sur Rhins), BERT Pascal (Vendranges)

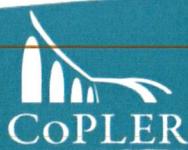
Excusés ayant donné pouvoir : CHATRE Philippe a donné pouvoir à CAPITAN Jean-Paul (Cordelle), GIVRE Dominique (Neaux) a donné pouvoir à BERT Pascal (Vendranges), FESSY Véronique a donné pouvoir à BRUN Charles (Pradines), MONTEL Fabienne a donné pouvoir à LAIADI Benabdallah (Regny), GIRAUD Stéphanie a donné pouvoir à COQUARD Romain (St Just la Pendue), BROSSETTE Maryline a donné pouvoir à CRIONAY Timothée (St Victor sur Rhins)

Excusés : PRAST Lionel (St Just la Pendue)

Délibération : 2025-075-CC

OBJET : Election de Céline LIEVRE au Bureau de la CoPLER

Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône



44, rue de la Tête Noire 42470 Saint Symphorien de Lay

Tél. : 04 77 62 77 62 Fax : 04 77 62 77 63

copler@copler.fr - www.copler.fr

Délibération : 2025-075-CC

OBJET : Election de Céline LIEVRE au Bureau de la CoPLER

Le Président expose que, suite à la démission de Monsieur Christian GERVAIS, il a été procédé à l'élection d'un nouveau maire en la personne de Céline LIEVRE, son 1^{er} adjoint Mr Pascal GALICHET est devenu le délégué suppléant de la CoPLER.

Le président propose à la nouvelle maire Céline LIEVRE, de siéger au bureau afin que toutes les communes soient représentées au bureau.

Il convient, comme le prévoit la Loi, de procéder à une élection au scrutin secret à la majorité absolue.

Il demande s'il y a d'autres candidatures.

Il désigne 1 assesseur : Aurélien DADOLE

Résultat du vote :

Bulletin blanc : 1

Bulletins pour Céline LIEVRE: 28

Madame Céline LIEVRE est donc élue membre du Bureau Communautaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdit
Fait à Saint-Symphorien de Lay,
Le 25/09/2025

Le secrétaire de séance,

Jean-François DAUVERGNE

Le Président,

Jean-Paul CAPITAN

Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône

44, rue de la Tête Noire 42470 Saint Symphorien de Lay

Tél. : 04 77 62 77 62 Fax : 04 77 62 77 63

copler@copler.fr - www.copler.fr